

Etapes d'inscription

Documents et formulaires disponibles sur notre site internet : [Inscriptions 2024/2025](#)

1. Elaboration du dossier d'inscription HCC :

- Via le formulaire d'inscription papier « 1- Formulaire inscription 2024 / 2025 (version papier) »
- Ou via la pré-inscription directement sur notre site internet

2. Réunir les documents ci-dessous :

Mineur	Majeur
<p>Première inscription :</p> <ul style="list-style-type: none">• Formulaire « 2 - Première inscription mineur »• Une photocopie de la CNI ou du passeport• Une photo d'identité• Un certificat médical de moins de 6 mois <p>Renouvellement :</p> <ul style="list-style-type: none">• Formulaire « 3 - Renouvellement mineur »• Une photo d'identité• A partir de la catégorie U13, un certificat médical de moins de 6 mois	<p>Première inscription :</p> <ul style="list-style-type: none">• Formulaire « 4 - Première inscription majeur »• Une photocopie de la CNI ou du passeport• Une photo d'identité• Un certificat médical de moins de 6 mois <p>Renouvellement :</p> <ul style="list-style-type: none">• Formulaire « 5 - Renouvellement majeur »• Une photo d'identité• Un certificat médical si l'ancien fourni date de plus de 3 ans

3. Déposer le dossier rempli et complet :

- Lors d'une permanence d'inscription le **26/07** et le **21/08**
- Dans la boîte aux lettres présente sur la porte du club (en-haut des gradins)

Merci de glisser l'ensemble du dossier dans une enveloppe avec le nom du licencié dessus

- Directement lors de votre pré-inscription ou dans votre espace en ligne

Il est rappelé que votre inscription ne sera pas validée tant que l'intégralité des documents listés ci-dessus n'aura pas été réceptionnée par le club. L'accès aux compétitions n'est pas possible pour les personnes dont la licence n'est pas à jour.

4. Pré-affiliation / demande de licence sur le site hockey.net

Si vous préférez qu'un membre du club en charge des inscriptions s'occupe de votre pré-affiliation (hors permanence), merci de l'indiquer sur votre pré-inscription en ligne ou dans l'enveloppe avec votre dossier en cas de dépôt dans la boîte aux lettres.

5. Paiement de la cotisation possible par:

- Paiement en ligne via CB par le biais de HelloAsso
- Chèque de banque à l'ordre du HCC

Il est possible de payer en plusieurs fois, jusqu'à 4 fois (dernier versement au plus tard pour avril 2025).

Merci d'indiquer au dos du chèque le mois auquel il doit être encaissé.

Il est impératif de venir déposer l'ensemble des chèques dans une enveloppe avec le nom du licencié inscrit dessus lors des permanences d'inscription ou dans la boîte aux lettres du club

- Virement bancaire

HOCKEY CLUB COLMAR

IBAN : FR76 1470 7508 7170 1910 3094 222

BIC : CCBPFRPPMTZ

Merci d'indiquer le nom prénom ou le N° de licence comme référence de virement et de privilégier un virement par licence prise.

NB : Il est possible de déposer sur votre espace le justificatif de virement.

Tarifs

Tarif selon catégorie		2024 - 2025
Catégorie	Année(s) de naissance	Prix
École de Glace	2010 et après	220,00 €
U7	2018 et après	220,00 €
U9	2016 / 2017	310,00 €
U11	2014 / 2015	410,00 €
U13	2012 / 2013	410,00 €
U15	2010 / 2011	420,00 €
U18	2007 / 2008 / 2009	470,00 €
U20	2005 / 2006	470,00 €
D3	2004 et avant	470,00 €
Loisir D4	2008 et avant	405,00 €
Loisir Fun	2008 et avant	405,00 €
Loisir Débutant	2011 et avant	180,00 €
Table de Marque	2007 et avant	Gratuit
Dirigeant (Responsable d'équipe)	2007 et avant	Gratuit
Découverte (30 jours)	2009 et avant	20,00 €

Surclassement / sous et double sous-classement

Surclassement et/ou double surclassement

Vous pouvez demander le surclassement de l'enfant à l'entraîneur, c'est lui qui pourra vous dire s'il est nécessaire de le faire ou non. Cela permet au licencié(e) de jouer également avec la catégorie au-dessus afin de se perfectionner plus vite.

Le document "**6 - Dossier médical de surclassement simple ou double**" de surclassement est à compléter.

Au-delà de la catégorie U15, un électrocardiogramme (ECG) est à fournir avec.

Sous et/ou double sous-classement

Vous pouvez demander le sous-classement ou double sous-classement de l'enfant à l'entraîneur, c'est lui qui pourra vous dire s'il est nécessaire de le faire ou non. Il est intéressant pour les joueuses ou les gardiens de but. Le document "**7 - Formulaire de sous classement joueuses**" est à compléter.

Sous-classement joueur compétition

Pour les joueurs séniors qui veulent jouer avec la catégorie U21. Le document "**8 - Formulaire de sous classement U21**" est à compléter

Transfert

La demande de transfert a un surcoût, ils sont fixés par la FFHG. Vous pouvez trouver les tarifs sur hockeyfrance.com ou sur demande à : colmar.42001@ffhg.eu

Pour effectuer une demande de transfert pour rejoindre le club de Colmar, il vous faudra:

- si vous êtes mineur, compléter "**9 - Formulaire de transfert**"
- si vous êtes majeur, compléter "**10 - Formulaire demande de transfert international**"

Si vous êtes né(e) à l'étranger il faudra remplir en plus le document "**11 - Transfert_illimite**"

Location de matériel

Le club peut, si vous en faites la demande, vous louer à l'année le matériel suivant : coudières, jambières, plastron, gants, coquille, culotte, casque, maillot et bas de hockey. La crosse et les patins sont personnels. Afin de garantir votre sécurité lors des essais, la totalité du matériel pourra vous être mis à disposition y compris crosse et patins (patins de la patinoire)

Nous vous offrons la première année de location puis les années suivantes le tarif sera de 100€. Un chèque caution de 200€ vous sera demandé. Il vous sera rendu en fin de saison lors de la remise du matériel sous conditions de rendre le matériel en état et propre.

Si vous souhaitez louer du matériel, nous vous invitons à l'indiquer lors des permanences d'inscription ou directement au près du ou des responsables d'équipe de votre catégorie. Pour information une permanence pour la location du matériel aura lieu le **30 août** de **17h30** à **19h30**.

Pre-affiliation sur le site HockeyNet

La pré-affiliation sur le site hockeynet consiste à faire, pour la saison 2024 / 2025, une demande de licence auprès de la Fédération Française de Hockey sur Glace (FFHG). Une fois que vous aurez suivi toutes les étapes et soumis l'adhésion, le club sera notifié de votre demande d'affiliation. Cette dernière ne sera validée par le club qu'après avoir finalisé votre dossier d'inscription auprès du club et que tous les documents auront été transmis.

Pour faire votre pré-affiliation, il vous suffit de vous rendre sur le site <https://licencies.hockeynet.fr/>

La FFHG vient d'ouvrir la nouvelle saison 2024/2025, il vous est donc d'ores et déjà possible de faire votre demande de licence:

- Choisissez "42001 - HOCKEY CLUB COLMAR" pour le club
- Choisissez "Joueur Compétition Mixité" pour une licence de U7 à D3
- Choisissez "Joueur Loisir" pour une licence loisir
- Choisissez "Hockey sur Glace" pour la discipline

NE RIEN PAYER lors de l'inscription sur le site de la FFHG. La cotisation HCC comprend la part FFHG.

En cas de besoin ou de question sur la pré-affiliation, vous pouvez nous écrire un mail à inscription@titanscolmar.fr

Renseignements

Pour tout renseignement, vous pouvez nous contacter par mail aux adresses suivants :

- Question(s) générale(s) : contact@titanscolmar.fr
- Inscription / préinscription : inscription@titanscolmar.fr
- Trésorerie / Paiement : compta@titanscolmar.fr
- Site internet : webmasters@titanscolmar.fr

Pour toutes questions sur votre inscription, vous pouvez retrouver les membres du comité en charge des inscriptions lors des permanences à la patinoire le **26 juillet 2024** et le **21 août 2024**.